



DECISION
N° 95.00.624.005.0 DU 6 AVRIL 1995

Additif n° 1
au Certificat d'approbation C.E. de type
n° 94.00.624.004.0 du 22 décembre 1994

Le présent additif concerne la balance PRECIA modèle X932.A, qui diffère du modèle faisant l'objet du certificat précité, par la possibilité de remplacer le plateau du dispositif récepteur de charge de la balance par une nacelle de type "pèse-bébé", en matière plastique du type ABS et de dimensions 550 mm x 340 mm x 100 mm (schéma n° 1). Dans ce cas, le nombre maximal d'échelons de l'instrument est fixé à 3 000.

Les autres caractéristiques fixées par le certificat précité restent inchangées.

La présente décision comporte 2 pages.

LE SOUS-DIRECTEUR DE LA METROLOGIE,

J.F. MAGANA





